

# Assurance responsabilité civile professionnelle et environnementale pour les entrepreneurs spécialisés (TCP2)

Protection contre les risques relatifs aux services professionnels et à la pollution



Les entrepreneurs de la construction font face à des responsabilités environnementales complexes et à des responsabilités liées à des erreurs et omissions découlant de leurs services professionnels.

TCP2 est une solution combinée de l'assurance responsabilité civile environnementale et professionnelle, spécifiquement conçue pour les entrepreneurs. Cette solution a été créée afin de pouvoir assurer les risques relatifs à la pollution et aux services professionnels, qui ne sont habituellement pas couverts par l'assurance responsabilité commerciale générale standard.

Les assurés bénéficient également du programme PIER (Pollution Incident and Environmental Response®), ainsi que de la garantie et des services de CrisisResponse® d'AIG afin de traiter efficacement les situations de crise.



Depuis 35 ans, AIG élabore des assurances responsabilité environnementale afin de répondre aux risques émergents auxquels les entrepreneurs sont confrontés. Nous continuons d'examiner l'avenir des risques environnementaux par des études de marché proactives et le développement de produits afin de fournir les produits et les services les plus efficaces et les plus spécialisés.



## Faits saillants de la garantie

### Assurance responsabilité civile environnementale pour entrepreneurs

- Limites disponibles jusqu'à 75 M\$ ; Couverture disponible sur la base d'évènement.
- Les travaux complétés et le transport sont inclus dans la définition des activités couvertes
- Les microbes et la bactérie Legionella pneumophila sont inclus dans la définition du risque de pollution
- Garantie pour les sites d'élimination non-proprétaires incluse
- Prime minimale de 2 500 \$
- Autres garanties complémentaires :
  - Coûts d'intervention en cas d'urgence à la limite de la police d'assurance ; aucune exigence de réclamation de tiers ou d'une demande écrite
  - Frais d'enquête initial afin d'aider à prévenir ou à éviter un sinistre

### Responsabilité civile professionnelle

- Limites disponibles jusqu'à 10 M\$ ; Couverture sur base de réclamations survenues
- Inclus la couverture pour frais de mitigation
- Couverture des pertes professionnelles éventuelles retenues comprise
- Prime minimale de 1 500 \$
- Garantie complémentaire :
  - Procédures disciplinaires

### Garantie complémentaire additionnelle

- Définition de l'assuré désigné élargi ; garantie automatique pour les entités acquises pendant le terme de la police d'assurance
- CrisisResponse® et les services de gestion de crise sont inclus afin d'offrir des sous-limites de police d'assurance supplémentaires, un accès à des sociétés de gestion de crises de premier plan et l'assistance 24h/24 et 7j/7 de nos experts en sinistres en interne dans le cas d'une situation de crise.
- PIER (Pollution Incident and Environmental Response®), un programme aidant les assurés depuis plus de 25 ans à gérer un incident de pollution

## Catégories d'activités ciblées

Entrepreneurs commerciaux et spécialisés ayant un risque de pollution :

- Installation et entretien de la ventilation et climatisation (CVC)
- Installation et travaux mécaniques
- Excavation/terrassement
- Maçonnerie
- Ingénierie des communications
- Agence de gestion de construction
- Services d'énergie alternative
- Entretien des pelouses et des arbres
- Analyse et élimination de l'amiante/plomb
- Hygiène industrielle/santé et sécurité
- Arpentage
- Menuiserie/encadreurs
- Plomberie
- Services électriques
- Analyse de la qualité de l'air
- Toiture
- Architecture d'aménagement paysager
- Aménagement intérieur/aménagement de l'espace
- Installation et essais de réservoir (hors terre et souterrain)
- Évaluations et tests de moisissures
- Essais analytiques en laboratoire

## PIER (Pollution Incident and Environmental Response)<sup>®</sup>

Les titulaires de police ont accès à un réseau national, unique dans l'industrie, d'entrepreneurs d'intervention en cas d'urgence présélectionnés, de spécialistes de l'environnement, ou de sociétés de gestion de crises, qui répondent à des incidents environnementaux à des tarifs négociés à l'avance.

- Une ligne d'assistance téléphonique sans frais 24h/24 et 7j/7 (1-877-PIER-NOW).
- Un temps de réponse rapide peut réduire les coûts globaux de nettoyage et atténuer les responsabilités potentielles.
- En tant que véritable programme à valeur ajoutée, l'inscription au programme Pier est gratuite et les titulaires de polices sont automatiquement inscrits.
- L'accès aux renseignements de CrisisResponse<sup>®</sup> est fourni et permet aux titulaires de police de soumettre une réclamation en remplissant un simple formulaire en ligne.

## Choisir AIG pour l'assurance responsabilité civile professionnelle et environnementale pour les entrepreneurs

### Expérience et expertise

- Plus de 35 années de souscription et de service des produits de la responsabilité civile pour entrepreneurs.
- Plus de 50 spécialistes en souscription d'assurance environnementale répartis dans 15 bureaux stratégiquement situés en Amérique du Nord
- L'unité dédiée aux entrepreneurs dont le revenu annuel est inférieur à 20 M\$ fournit une réponse rapide et efficace.

### Un service des réclamations exceptionnel

- Des experts-sinistres spécialisés qui contribuent à apporter des résolutions rapides et à suivre les tendances des sinistres.
- Plus de 60 spécialistes en réclamations relatives à la pollution gérant plus de 3 000 sinistres par an

### Une portée mondiale

- L'expertise, des solutions, des services fournis d'une manière cohérente et transparente à l'échelle mondiale via l'un des plus grands réseaux mondiaux de l'industrie, couvrant plus de 215 pays et juridictions.

Pour plus amples renseignements communiquez avec votre souscripteur d'assurance environnement, ou visitez [www.aig.ca](http://www.aig.ca).

Contact :



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fort d'une expérience d'un siècle, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à [www.aig.com](http://www.aig.com) | YouTube: [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig) | Twitter: @AIGinsurance [www.twitter.com/AIGinsurance](http://www.twitter.com/AIGinsurance) | LinkedIn: [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig).

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à [www.aig.ca](http://www.aig.ca).

© 2020 American International Group, Inc. Tous droits réservés.